



FORMATION DE BASE À LA LUTTE CONTRE L'INCENDIE

FBLI - STCW 2010 : Sections A-VI/1 – Tableaux A-VI/1.2

PUBLIC VISÉ

-Tout marin dont le certificat de formation de base à la sécurité (CFBS) est requis.

-Formation accessible aux personnes sous en situation d'handicap sous réserve, de la validation de l'aptitude physique délivrée par le médecin des gens de mer.

PRÉREQUIS

-Être titulaire d'un certificat du médecin des gens de mer mentionnant l'aptitude à la navigation datant de moins de 12 mois.

OBJECTIFS

- Réduire au minimum le risque d'incendie et être préparé à faire face à des situations d'urgence dues à un incendie à bord,
- Se familiariser avec le matériel d'intervention incendie
- Lutter contre les incendies et les éteindre.

CONTENU DE LA FORMATION

U.V	DURÉE
FBLI : Formation théorique et pratique de base à la lutte contre l'incendie	18h
TOTAL HEURES STAGIAIRE	18h

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

- Formation théorique et pratique, dispensée en centre (extérieur), en présentiel, dans une salle de formation équipée du matériel pédagogique requis pour la théorie et dans un bâtiment-feu sur 3 niveaux, représentant une tranche de navire, ou un caisson de lutte incendie, pour la pratique.
- Les équipements de protection feu et combinaisons d'immersion sont fournis durant la formation pratique.

ÉVALUATION, VALIDATION DES ACQUIS ET DÉLIVRANCE DU CERTIFICAT

- Evaluation continue des connaissances.
- Satisfaire aux conditions d'aptitude médicale spécifiées par décret n°2015-1575, et avoir atteint les normes de compétences minimales requises.
- Formation soumise à revalidation quinquennale.



Date : Calendrier en ligne



Lieu : Gare maritime de Bergevin
97110 Point-à-Pitre



Effectif : 12 personnes



Durée de la formation : 18 heures

Horaires : Nous consulter

Délais d'accès : 1 semaine avant le début de la formation



Modalité : Formation théorique et pratique en présentiel



Tarif : N.C

Financement : (Personnel, France travail, CPF...) Nous consulter.



Contact : +590 690 59 08 25
formation@ccs-gp.com

